

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

 Amélie BAILLEAU

 abailleau@yvelines.fr

 01 39 07 78 41

 06 10 68 07 49

Le 7 septembre 2019

Éducation :

Le nouveau collège de Mantes-la-Jolie ouvrira ses portes en 2021

La première pierre du futur collège de Mantes-la-Jolie, implanté au cœur du quartier du Val Fourré, a été posée aujourd'hui. D'un coût de 31 M€ TTC, cet établissement sera situé en réseau d'éducation prioritaire (REP+) et accueillera, dès la rentrée 2021, 600 élèves avec une SEGPA¹. Afin d'adapter l'offre scolaire au territoire, ce nouveau collège ouvrira en concomitance avec la fermeture des établissements les plus anciens du secteur : Paul-Cézanne et André-Chénier. Ce projet, porté par le Département des Yvelines, s'articule autour de trois priorités relevant de la cohésion sociale : renforcer la réussite éducative, agir contre le décrochage scolaire, mais aussi créer, encourager et consolider le lien établissements scolaires-parents-services publics.

« Les années « collège » sont cruciales pour nos jeunes. Il est du devoir du Département de tirer parti d'approches et d'outils nouveaux pour offrir aux collégiens le cadre d'apprentissage le mieux adapté à la réussite du plus grand nombre. Malgré un contexte budgétaire contraint, notre collectivité maintient des investissements de haut niveau pour inventer le collège de demain » souligne Pierre Bédier, président du Conseil Départemental des Yvelines.

- **Une démarche inédite de co-construction**

Plusieurs acteurs ont pris part à l'élaboration de ce projet tout au long de sa conception dont l'Éducation Nationale, la communauté éducative, l'enseignement supérieur (l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et le centre Michel Serre). Un comité de pilotage comprenant les services de l'Etat (DSDEN² et DANE³), la ville de Mantes-la-Jolie et les services du Département a également été mis en place.

La réflexion conduite par ce comité a permis d'arrêter certains axes, pour partie inspirés des approches conduites par les auteurs de « *Changer le collège, c'est possible* » : Jérôme Saltet (co-créateur de Play Bac) et André Giordan. Le schéma d'organisation des locaux du futur collège repose sur la thématique générale du « vivre ensemble ».

- **Un établissement conçu autour de 5 axes structurants**

- **Le collège de l'essentiel** : le programme d'études sera centré sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture incluant de nouvelles matières comme le droit, l'économie, la philosophie.
- **Le collège de la différenciation** : les classes disparaîtront au profit de groupes de référence multi-âge. Chaque élève évoluera à son rythme et bénéficiera d'un suivi particulier. Les enseignants seront amenés à effectuer la totalité de leur service au sein de l'établissement. Les parents, avant

¹ Section d'Enseignement Général Professionnel Adaptée

² DSDEN : Direction des Services Départementaux de l'Éducation

³ DANE : Direction Académique au Numérique Éducatif



yvelines.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

 Amélie BAILLEAU

 abailleau@yvelines.fr

 01 39 07 78 41

 06 10 68 07 49

l'entrée de leur enfant au collège, bénéficieront d'une présentation détaillée du projet et s'engageront à en être des acteurs positifs.

- **Le collège du désir d'apprendre** : mettant fin à la routine des cours d'une heure, chaque module sera adapté à l'objectif poursuivi. Les dispositifs seront très variés (cours, ateliers, séminaires, conférences...). Les pédagogies multiples viseront l'autonomie de l'élève et les notes disparaîtront au profit d'une évaluation positive.
- **Le collège numérique** : le numérique sera un moyen essentiel pour atteindre les objectifs du collège. Équipements, contenus, usages, formations seront pensés en fonction de ces objectifs. Le travail en équipe sur place sera privilégié et les élèves disposeront d'espaces personnalisables. L'organisation spatiale sera centrée sur l'échange et la succession des temps d'apprentissage seul ou en petit groupe. Grâce à une importante mobilisation des dispositifs numériques, divers modes de présentation des contenus et d'appropriation seront proposés.
- **Le collège ouvert sur la ville** : ouvert sur le quartier et sur la ville, le nouveau collège, conçu par l'architecte Rudy Ricciotti – réalisateur, entre autres, du MuCEM (Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) à Marseille - , deviendra un lieu d'échanges, de partenariat et d'ouverture. Sa vocation : favoriser les rencontres entre acteurs de la vie du collège, les établissements partenaires, et les événements socio-culturels. À titre d'exemple, les espaces de sciences et dédiés au numérique seront des espaces partagés avec le primaire et le lycée, utilisables le soir par les adultes et servant également de lieux d'orientation (formation-métiers). Le programme prévoit par ailleurs la réalisation d'un amphithéâtre de 300 places qui pourra être mutualisé au profit de partenaires extérieurs.

3

